

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS HAYLAND

Place Charles de Gaulle
50320 LA HAYE-PESNEL

REUNION DU 8 DECEMBRE 2009

L'an deux mille neuf, le huit décembre, à vingt heures trente minutes, les membres de la Communauté de Communes du Pays Hayland, dûment convoqués par Monsieur le Président, se sont réunis à la mairie de La Haye-Pesnel.

Présents : Mmes et MM DEFORTESCU Bernard, Président, RETAUX Jean-Claude, NAVARRET Alain, DIEUDONNE Gérard, LENOAN Claude, ROUSSEAU Claire, GUILLARD Marc, Vice-Présidents, REGNAULT Jean-Pierre, LEVILLAIN Sébastien, LEGUELINEL Jean, PINET Rémi, DUQUESNEY Christelle, LELIGNY Patrick, BELIN Georges, SEHIER Jean-Marie, BEUVE Yves, LEVIVIER Robert, FREMOND Roland, TROCHON Serge, MAUVOISIN Jean-Baptiste, HUARD Jean-Luc, CANU Evelyne, LEBOURGEOIS Pierre, YGER Guillaume, JOSSEAUME Roland, DULIN Denis, CORBIN Marie-Claude, JOSSEAUME Jean-Pierre, FAUVEL Jean-Pierre, ALLAIN Michel, HERSENT Catherine, TETREL Patrick, HAMELIN Noëlla, THEBAULT Jacqueline, MARTINET Rolande, LECOURTOIS Marc, LEBATTEUX Michel, GRENTE Léon, HOUEVILLE Richard.

Absents excusés : CANU Brigitte (remplacée par Mr LEVILLAIN), GIRARD Jean-Pierre (remplacé par Mr SEHIER Jean-Marie), ALLAIN Denis, RUAULT Samuel, LERBOURG Michel

Absents : LEBOURGEOIS Olivier, RESBEUT Ludovic

Secrétaire de séance : Frémond Roland

Convocation : 26 novembre 2009

Date d'affichage : 10 décembre 2009

Monsieur le Président rappelle les dates des prochaines réunions, à savoir :

- Vice-Présidents : Mardi 19 janvier 20h30
- Maires : Mardi 26 janvier à 20h30 à Champcervon
- Plénière : mardi 9 février à 20h30
- Budget primitif : mardi 30 mars à 20h30

◆ **Contrat de territoire**

=> 2009 – SIAT et Agenda 21

Mr Gérard Dieudonné, Vice-Président fait part de la réunion de travail du 2 décembre avec la DIREN, la commission Agenda 21 et plusieurs Maires.

3 groupes de travail ont travaillé sur des agendas 21 existants dans des collectivités similaires à la nôtre.

Il a été précisé 2 points :

- l'agenda propose un programme d'actions sur plusieurs années mais il n'y a pas d'engagement formel d'une réalisation intégrale.
- les actions avec une implication des communes n'engagent nullement celles-ci pour la réalisation.

Un compte-rendu de cette réunion va être réalisé.

=> 2010 – Salle de sport communautaire à Saint Jean des Champs

Mr le Président rappelle les nouvelles conditions d'attribution des aides du Conseil Général, notamment avec les fonds de concours qui sont obligatoirement assimilés à des subventions ce qui augmente d'autant le reste à charge dans ce dossier.

Mr Retaux, Vice-Président fait part de son entrevue avec les représentants du Fonds d'Aide à l'Investissement pour le foot en salle. Une subvention peut être sollicitée mais à condition de prévoir un vestiaire foot adapté.

Vu ces éléments, Mr le Président précise les 2 simulations de budget présentées dans le dossier remis, soit une participation toujours à égalité de la commune de Saint Jean des Champs et de la Communauté de Communes dans les limites suivantes :

223 750 € environ minimum avec FAI ou 232 000 € environ maximum sans FAI.

Vote pour ce projet : (35 voix pour, absentions 4)

La commune de Saint Jean des Champs ayant déjà voté pour la participation à ce jour de 223 750 € devra également rapidement délibérer pour la mise à disposition du terrain nécessaire pour l'euro symbolique.

Mr le Président est également autorisé à lancer la consultation pour la maîtrise d'oeuvre.

◆ **Contrat d'objectif touristique 2010**

Le conseil communautaire accepte à l'unanimité le programme du contrat d'objectif touristique pour 2010, lequel comprend pour notre collectivité :

- la poursuite du programme de réhabilitation des meublés privés.
- la valorisation touristique du Py Park à Folligny.

Pour ce dernier dossier, vote à l'unanimité de l'assemblée pour le nouveau budget prévisionnel, soit un résiduel de 5630 € environ pour la Communauté de Communes et 5 630 € environ pour la commune de Folligny (rétrocession des terrains non utiles à ce projet). La commune de Folligny a déjà délibéré sur ce projet le 4 décembre 2009.

◆ **Voirie communautaire**

=> Emprunt 2009

Mr Retaux, Vice-Président chargé des Finances expose les modalités de l'emprunt étudié en commission des finances soit un prêt de 79 500 €, à taux variable trimestriel de 1,23% au 27/11/2009, durée 15 ans, Banque Caisse d'Epargne

=> Programme 2010

Vote à l'unanimité pour le programme voirie présenté par Mr Guillard, Vice-Président.

Cela correspond exactement comme prévu à 2 années de travaux y compris une partie de trottoirs devant un atelier récemment vendu sur la ZA communautaire.

Ce programme 2010 va maintenant, comme chaque année devoir être voté par chaque commune pour l'intégration dans le domaine de la voirie communautaire.

◆ **Déchets ménagers**

=> Evolution des services du SIRTOM

Mr Retaux, Vice-Président du SIRTOM fait part des propositions du SIRTOM, à savoir :

- maintien de sacs transparents toujours mis à disposition des habitants gratuitement par les mairies.
- étude en cours pour l'intérêt d'implantation de colonnes enterrées ou semi-enterrées.

Dès la fin de l'étude, en février 2010, un compte-rendu sera fait dans les 2 Communautés de Communes et ensuite la décision d'installer ces colonnes sera prise avec un programme sur plusieurs années. Cela permettrait de faire payer les habitants selon le nombre de sacs déposés, donc de réduire le tonnage. A priori, cela permettrait également de ne pas augmenter la redevance, d'étudier un éventuel fonctionnement en régie mais en contrepartie le service ne serait plus en porte à porte ?

=> Mr Navarret, Vice-Président chargé de la commission agricole fait part de son entrevue avec le SIRTOM et d'une prochaine réunion de la commission pour le recyclage des pneus et la valorisation des déchets verts.

=> Tarifs déchets ménagers 2010

Mr Retaux, Vice-Président fait part des avis des commissions finances et déchets ménagers sur ce dossier.

La commission des finances a proposé de ne pas augmenter globalement les redevances OM puisque le budget est équilibré avec un excédent de 40 000 € environ.

La commission déchets ménagers a étudié les tarifs 2010 et vu les efforts des habitants pour le tri et réduire les tonnages, le maintien des tarifs 2009 est proposé.

Vu les réclamations reçues dans l'année (téléphoniques ou écrites) il a été soumis au vote de la commission, 2 propositions particulières :

- minoration de 20 € pour les redevances résidences secondaires 2 personnes et plus (5 voix pour et 5 voix contre)
- minoration de 20 € pour les artisans commerçants hors canton (3 voix pour et 7 voix contre).

Vu ces éléments et après discussion, les tarifs 2010 restent identiques à ceux de 2009 à l'unanimité sauf minoration de 20 € pour les redevances résidences secondaires 2 personnes et plus, soit 140 € au lieu de 160 € (20 voix pour et 19 contre)

La minoration de 20 € pour les artisans commerçants hors canton a été rejetée.

◆ **Viabilisation zone artisanale – avant projet**

Mr le Président fait part de la réunion de travail avec la DDE sur le dossier de viabilisation partielle de la zone artisanale communautaire. Dorénavant, les services de l'Etat (DDAF) exigent pour ce dossier une étude d'incidence au titre de l'environnement (loi sur l'eau) avec d'éventuels bassins de rétention, ce qui va entraîner un surcoût. La Communauté de Communes a prévu pour ce dossier des travaux maximum de

100 000 € environ.

Mr Levivier, Maire de La Haye Pesnel précise l'intérêt de poursuivre ce travail d'extension de la zone afin de pouvoir accueillir tout demandeur potentiel.

◆ **Budget – Décisions modificatives**

Budget principal

investissement : Équilibre Dépenses-Recettes = 25 590€

Fonctionnement : Équilibre dépenses-Recettes = 1 930€

Budget OM

Fonctionnement : Équilibre Dépenses-Recettes = - 4 135€

Budget SPANC

Fonctionnement : Équilibre Dépenses-Recettes = - 2 370€

Vote à l'unanimité pour chaque décision modificative.

◆ **Terrain d'assise bâtiment communautaire**

Monsieur le Président expose le projet étudié conjointement avec la commune de La Haye Pesnel propriétaire des terrains d'assise soit :

Locaux de l'ancienne perception :

Vente du sol par la commune à la Communauté de Communes pour l'euro symbolique

Frais de géomètre et de notaire à la charge de la Communauté de Communes

Salle de sport :

Vente du gymnase et de ses dépendances par la commune à la Communauté de Communes pour l'euro symbolique

Frais de géomètre et de notaire à la charge de la Communauté de Communes

Centre de secours (Local pompiers et salle au 2ème étage):

- Maintien de la propriété au profit de la commune de La Haye Pesnel
- Constitution au profit de la Communauté de Communes, d'un droit d'usage gratuit du local des pompiers qui pourra être utilisé à toutes fins par ladite Communauté de Communes pour l'une ou l'autre de ses compétences et de toute autre d'intérêt général selon les conditions suivantes :
 - * Frais d'entretien intérieur des locaux affectés à la Communauté de Communes uniquement à sa charge
 - * Frais d'entretien extérieur de l'ensemble de l'ouvrage qui peuvent être demandés par l'une ou l'autre des parties à la charge de la commune pour 2/3 et à la charge de la Communauté de Communes pour le dernier tiers.
 - * A la fin du droit d'usage, l'ensemble de l'immeuble reviendra sans indemnité à la commune de La Haye Pesnel
 - * Tous travaux sur ce local devront être effectués sous le contrôle de la commune de La Haye Pesnel et de tout EPCI concerné ou de son architecte.

Mr Gérard Dieudonné fait observer que dans ce dossier complexe, si la commune de La Haye Pesnel a supporté la construction du gymnase, c'est bien le SIVOM à l'époque qui a supporté intégralement les travaux des locaux du centre de secours.

Mr le Président précise que cette problématique des terrains d'assises perdure depuis des décennies et qu'elle doit être régularisée.

Vote à l'unanimité pour ce projet, Mr le Président est autorisé à signer les actes correspondants chez Me Mansencal, notaire à La Haye Pesnel.

◆ **Compte-rendu des commissions «équestre» et «SPANC»**

=> Commission «SPANC»

Mr Marc Guillard, chargé du SPANC précise le contenu de la réunion du 9 novembre avec les points importants suivants :

=> retard important dans les contrôles sur plusieurs communes (Le Tanu, Noirpalu, La Haye Pesnel, Subligny en particulier). Une collaboration plus étroite des Maires avec le technicien est demandée notamment pour rencontrer les propriétaires des résidences secondaires et inciter les récalcitrants à accepter ces contrôles obligatoires. Actuellement 692 contrôles ont été réalisés sur 2000 à faire en 4 années.

=> Déficit financier de 7000 € (vu dans le budget DM) à cause du problème ci-dessus mais aussi des difficultés du technicien : arrêts maladie et absences plus nombreuses pour le service de pompier volontaire.

A ce sujet Monsieur le Président, soutenu dans ses propos par Mr Levivier Maire de La Haye Pesnel, précise

que pour lui, le maintien du poste de technicien SPANC dévolu à un sapeur pompier volontaire lui paraît incontournable puisque actuellement les 2 seuls pompiers présents en journée sont les employés de la Communauté de Communes. Mr Dieudonné, Vice-Président et Maire de La Lucerne d'Outremer, employeur lui aussi à temps partiel de l'un de ces employés, précise de son côté qu'il n'y aura pas de nouvelle embauche de salarié communal simultanément pompier avant que d'autres communes aient aussi montré l'exemple.

=> Commission «équestre»

Mr Marc Guillard, Vice-Président chargé des haras expose les points importants de la réunion annuelle de coordination au centre équestre, soit :

- projet accepté de haie bocagère à planter par la SHR, côté stade de football
- demande acceptée de douche provisoire dans l'un des sanitaires de la salle du centre équestre pour

les usagers de la SHR et du tennis de table (prise en charge intégrale SHR et vérification faite probablement par la commission de sécurité).

◆ Travaux en cours

Mr Lenoan, Vice-Président chargé des travaux fait part des actions en cours à savoir :

- gymnase : mise en conformité menuiserie et électricité
- salle de spectacle : remplacement urgent de tous les luminaires avec en contrepartie une indemnisation de Groupama pour 938,57 €.
- Ecole de musique : demande pour un complément de travaux d'insonorisation indispensable pour un montant de 724,58€ TTC.

Vote favorable à l'unanimité pour ces travaux.

Mr Lenoan précise également qu'un devis est en cours pour une rambarde de sécurité au Syndicat d'Initiative (maximum 800 € TTC environ).

Un autre devis est attendu pour des travaux de remise en état des gouttières au manège du Centre équestre.

◆ Station du haras – évolution

Mr Marc Guillard, Vice-Président chargé du haras expose les points importants de la réunion du 21 novembre 2009 à la mairie de Saint Lô pour la constitution de l'association de défense et de promotion du Haras National de Saint Lô et de ses centres techniques.

Mr Bernard Defortescu, Président et Mr Guillard, Vice-Président étaient les seuls représentants des Communautés de Communes, sièges de centres techniques, présents à cette réunion.

Vu les problématiques du Haras (baisse des activités, du nombre d'étalons, et présence de 42 employés, il est prévu de créer un institut français du cheval et de l'équitation (pour la formation, le fichier central) et un GIP «France Haras» pour le travail avec le privé (génétique, service aux éleveurs, etc...)

Vote à l'unanimité pour adhérer à cette association (10 € de cotisation annuelle), afin de soutenir le Haras National et la station technique locale.

◆ Questions diverses

=> Accessibilité aux personnes handicapées

Mr le Président précise que la Communauté de Communes attend la réponse de la DDE pour le soutien technique prévu à l'élaboration du cahier des charges pour la maîtrise d'oeuvre du plan de mise en accessibilité. Mr le Président rappelle que ce plan concerne les voiries et les espaces publics et que dans l'attente du plan, les communes concernées par des trottoirs et parking peuvent commencer à inventorier les travaux éventuellement nécessaires pour l'accessibilité.

=> Informatique

* Point public internet au syndicat d'initiative

Mme Claire Rousseau, Vice-Présidente, chargée du tourisme fait part de la nouvelle proposition sur ce matériel de Manche Numérique, soit 1 650 €.

Rejet majoritaire pour ce projet vu le coût et limitation à 800 € environ pour rechercher un matériel similaire lequel apparaît néanmoins indispensable.

* Espace public numérique

Mr Gérard Dieudonné, Vice-Président et Conseiller Général précise que ces dossiers sont en instance faute de personnel pour assurer l'animation prévue.

=> Collecte banque alimentaire

Mr Navarret, Vice-Président chargé de la Banque Alimentaire précise la très bonne activité du dispositif : des

cours de cuisine bien suivis par les bénéficiaires de la banque alimentaire mais aussi une collecte annuelle de denrées très supérieure aux années passées grâce aux bénévoles.

=> Service transport de proximité MANEO

Mr Alain Navarret, Vice-Président précise les difficultés persistantes de ce nouveau service qui n'apparaît par répondre aux besoins locaux.

=> Enquête besoins jeunesse

Mr Levivier, Maire de La Haye Pesnel expose le projet d'une enquête prévue début 2010 près des adolescents (collège-Lycées) afin de mesurer les besoins éventuels en terme d'animation spécifique.

=> CLIC - cotisation 2010

Mr le Président fait part de l'assemblée générale récente avec le bilan de l'activité 2009 remis aux délégués communautaires. La cotisation 2010 sera de 1 409,20 € pour 7 046 habitants.

=> Schéma départemental eau potable

Mr Gérard Dieudonné, Vice-Président et Conseiller Général fait part de ce Schéma récemment mis en place avec une problématique importante de baisse des subventions du Conseil Général.

=> Panneau de signalisation électronique

Exposé de Claire Rousseau, Vice-Présidente chargée du tourisme.

Un accord de principe des délégués est donné afin de poursuivre l'étude d'un projet de panneau électronique à information qui serait mis à jour par le syndicat d'initiative. Le coût serait de l'ordre de 7 000 € à prévoir au budget primitif. Mr le Président sollicite le maire de La Haye Pesnel pour son accord sur l'installation et l'emplacement de ce matériel place de la mairie.

=> OM – non valeur

Avis favorable pour 2 dossiers de non valeur OM soit un total de 650,10 €.

=> Cotisation Mutame

Vote favorable pour une nouvelle cotisation Mutame d'un personnel de la Communauté de Communes.

◆ Evolution des Communautés de Communes

Mr le Président fait part des réunions récentes avec la Communauté de Communes de Granville, le 10 juin avec les présidents et le 1er décembre avec le bureau (+ Mr le Maire de La Haye Pesnel).

La Communauté de Communes de Granville a reçu individuellement les bureaux des Communautés de Communes des Delles, de Sartilly, Bréhal et du Pays Hayland soit un total estimatif de population de 50 000 habitants environ.

Au cours de la réunion du 1er décembre ont été évoqués :

* Les objectifs des fusions des Communautés de Communes : s'adapter aux réels bassins de vie de la population actuelle, diminuer fortement le nombre de SIVU, créer des entités ayant une capacité technique et financière apte à porter des projets structurants et économiques d'envergure,...etc.

* Les pistes pour notre Communauté de Communes et celle de Sartilly : rester en l'état mais avec quels moyens ?, s'associer avec Sartilly mais pour quel projet communautaire ?, éclater la Communauté de Communes actuelle pour un regroupement en partie vers Granville, en partie vers Avranches, voire en partie vers Villedieu ?

* Les problématiques à étudier : la comparaison des compétences actuelles et celles des fusions éventuelles ; le devenir des compétences non reprises ; quel régime fiscal avec la TPU et l'arrêt de la taxe professionnelle; les problèmes des patrimoines respectifs et celui important des devenirs des personnels ; les questions de conditions de fusions : modalités des votes, de la répartition des sièges, etc...

Mr le Président précise également que le Pays de la Baie a prévu de financer à 50 % (soit 6000 €) 5 études de regroupement de Communauté de Communes et que 2, voire 3 dossiers sont déjà référencés.

DEBAT :

Mr Gérard Dieudonné, Vice-Président et Conseiller Général précise qu'un nouveau texte envisage l'élection des délégués communautaires au suffrage direct. De plus, il évoque son intérêt pour un projet de transformer la Communauté de Commune actuelle en une seule commune afin de pouvoir préserver l'unité actuelle et être représentatif dans le cas d'une fusion.

Mr Retaux, Vice-Président précise l'obligation d'une continuité de territoire dans les fusions mais il confirme également l'intérêt de se soucier du devenir des personnels concernés (le risque de suppression d'emploi existe). Il ajoute son intérêt pour éventuellement réaliser des sondages près de la population.

Mme Rousseau, Vice-Présidente évoque la nécessité pour les très petites communes de se regrouper afin de conserver une représentativité au sein des nouvelles Communauté de Communes.

Mr le Président précise que notre Communauté de Communes doit de nouveau rencontrer Granville fin janvier avec les autres Communautés de Communes afin de comparer les compétences et la fiscalité.

Pour conclure, et vu le fait que l'année 2010 devrait être celle de la réflexion associant les élus mais aussi les personnels, Monsieur le Président propose que chaque conseil municipal réfléchisse à cette évolution importante pour l'avenir.

Fin de la séance à